

Le sol, l'eau et l'air

Transformez ces ressources
en chauffage et eau chaude

Pour des conseils, une étude et une installation de qualité,
faites appel à votre installateur QualiPAC

Votre installateur QualiPAC :

2R - CHAUFFAGE

EIRL RAYMOND Raoul

PLOMBERIE - CHAUFFAGE - CLIMATISATION
ENERGIES RENOUVELABLES

18, chemin de Fossas - 38110 CESSIEU
Tél. 06 75 13 76 96 - raoul.raymond@2r-chauffage.fr
800 447 468 RM 38 VIENNE

Proximité
Contrôle
Compétence
Conseil
Sérieux
Engagement
Qualité
Sérieux
Engagement
Qualité
Contrôle



En savoir plus sur la mention « RGE » :
www.qualit-enr.org

Rejoignez le mouvement
« oui aux énergies
renouvelables » sur facebook



QualiPAC, un signe de qualité
délivré par Quali'EnR,
organisme de qualification.



EnR
ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Besoin de réduire
votre facture d'énergie ?
Envie d'agir pour la planète ?



Dites OUI
à la pompe
à chaleur

Une solution
économique
et écologique



→ UN GESTE POUR LA PLANÈTE

L'EAU, LE SOL ET L'AIR OFFRENT UNE RESSOURCE D'ÉNERGIE NATURELLE, GRATUITE ET INÉPUISABLE PERMETTANT DE CONCILIER PRÉOCCUPATIONS ÉCOLOGIQUES ET CONSIDÉRATIONS PRATIQUES.

Par exemple : pour 1 kWh d'énergie électrique consommé dans le fonctionnement de la pompe, 3 à 4 kWh d'énergie thermique sont restitués dès lors que la pompe à chaleur est bien dimensionnée et installée.

→ DES ÉCONOMIES IMPORTANTES SUR VOS FACTURES

LA POMPE À CHALEUR PERMET DE COUVRIR JUSQU'À 70 % DES BESOINS DE CHAUFFAGE D'UNE HABITATION. LES 30 % RESTANTS CORRESPONDENT À LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE UTILE AU FONCTIONNEMENT DE LA POMPE. AINSI, VOUS DIVISEZ PAR 3 VOTRE FACTURE DE CHAUFFAGE !

Des incitations financières des pouvoirs publics viennent compléter le financement de votre installation :

- Crédit d'impôt*
- Primes régionales et/ou locales
- Taux de TVA réduit**
- Éco-prêt à taux zéro***
- Aides de l'ANAH, etc.

Pour en savoir plus sur ces dispositifs :

- Contactez votre installateur QualiPAC,
- Ou rendez vous sur le site www.qualit-enr.org/qualipac
- Ou contactez un conseiller "rénovation info service" au 0810 140 240 (prix d'un appel local) ou sur www.renovation-info-service.gouv.fr

VOTRE ASSURANCE CONFORT

S'équiper en pompe à chaleur, c'est s'affranchir de l'inflation énergétique et gagner en indépendance.

UNE TECHNOLOGIE FIABLE POUR TOUS

En France, plus de 1,4 million de foyers français est aujourd'hui équipé de ce système. La marque NF PAC assure la conformité des pompes à chaleur aux différentes normes en vigueur.



→ QUALIPAC : LA MARQUE DE CONFIANCE DES BONS PROFESSIONNELS

VOTRE INSTALLATEUR QUALIPAC VOUS CONSEILLE ET PROPOSE LE SYSTÈME LE PLUS ADAPTÉ À VOS BESOINS.

Il justifie de toutes les assurances obligatoires et a démontré ses compétences et son sérieux. Ses installations sont régulièrement contrôlées par un organisme indépendant.



COMMENT ÇA MARCHE ?

- La pompe à chaleur (PAC) permet de capter l'énergie en milieu extérieur, la transformer en chaleur, pour ensuite la diffuser dans l'habitat. C'est avant tout un système de chauffage, mais elle peut également répondre à des besoins d'eau chaude sanitaire (voire de climatisation).
- Il existe 2 familles de pompes à chaleur :
 - **La PAC aérothermique** est de type **Air/Air** ou **Air/Eau** : la PAC Air/Air puise les calories de l'air extérieur et les restitue via des ventilo-convecteurs. La PAC Air/Eau puise les calories de l'air extérieur pour les restituer à travers un circuit de chauffage (radiateurs ou plancher chauffant).
 - **La PAC géothermique** est de type **Eau/Eau** : elle capte la chaleur du sol, via des capteurs horizontaux ou verticaux (sonde) pour la restituer à travers un circuit de chauffage (radiateurs ou plancher chauffant).

Pour tout savoir sur le fonctionnement des pompes à chaleur aérothermiques et géothermiques, contactez votre installateur QualiPAC, ou rendez-vous sur : www.qualit-enr.org